# LES ASSOCIATIONS

## 40ÈME ANNIVERSAIRE DU Téléthon : UN GRAND ÉLAN DE SOLIDARITÉ ET D'ESPOIR À SEMÉCOURT ET FÈVES

Pour cet anniversaire nos villages se mobilisent en JAUNE. Chaque geste, chaque sourire et chaque instant partagé redonnent de l'espoir aux malades et à leurs familles. Découvrez le programme de ces semaines du cœur :

🍽️ **Vendredi 6 novembre : REPAS DANSANT "CHOUCROUTE"**
Début des festivités dès **20h15** à la salle des fêtes de Fèves.
Convivialité et soirée dansante au programme.
Pour réserver : claudemio@wanadoo.fr - 06.89.98.69.68

🍞 **Vendredi 13 et samedi 14 novembre : VENTE DE BRIOCHES**
Les bénévoles vous attendront à Auchan pour une vente de brioches.
Un petit plaisir pour vous, un grand pas pour la recherche.

🍫 **PENDANT TOUTE LA PÉRIODE DU TÉLÉTHON**
Retrouvez nos ventes de **Saint-Nicolas en chocolat** et de **tablettes de chocolat** (Dumay et Z'accrocs du Choco) à la galerie commerciale de Semécourt, lors de nos manifestations et directement auprès des habitants.

🎶 **Samedi 21 novembre : CONCERT - 20h**
L'Église de Semécourt accueille l'Harmonie Renaissance de Marange-Silvange pour un concert qui promet de belles émotions.

🎄 **Samedi 28 & dimanche 29 novembre : MARCHÉ DE NOËL & DÉFI SPORTIF**
La salle des fêtes de Fèves s'illumine en village de Noël. Venez partager la magie des fêtes, rythmée par une animation musicale et un grand défi sportif.

**ET SI VOUS NOUS REJOIGNIEZ ? !**

**Venez nombreux en famille, entre voisins ou entre amis.**
**Ensemble, transformons ces moments de partage en victoires contre la maladie.**
**Faisons de ces semaines un grand élan de solidarité !**

## BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

**RENCONTRES APÉRO-LIVRES**

le **Vendredi 27 novembre à partir de 18h**
Vous voulez partager un coup de cœur pour un livre ou donner votre avis sur une de vos lectures ?
Alors n'hésitez pas à nous rejoindre pour en parler en toute convivialité !

**La bibliothèque sera fermée du 20 décembre 2026 au 3 janvier 2027 inclus.**
Nous vous remercions de votre compréhension et vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année, remplies de joie, de douceur et de belles lectures !
Au plaisir de vous retrouver à la réouverture. 🎄📚

## A.C.S.L

Vous aimez dessiner, peindre, créer ... ?

**Notre club peinture vous ouvre grand ses portes !**
Venez agrandir notre cercle de peintres amateurs ou plus chevronnés **chaque mardi de 14 à 17h** à la salle des fêtes de Semécourt.
Vous y passerez un moment de convivialité, d'échange et de détente ...
A bientôt !
Contact : 06 86 69 34 13

## DOMINO :

"L'association Domino est heureuse de s'associer à **Art Danse Mexy** à l'occasion de son **Gala de Charité**, qui se tiendra le samedi 7 novembre 2026.
Notre groupe concours Street Jazz aura le plaisir de monter sur scène et de participer à cette belle soirée placée sous le signe de la danse et de la solidarité. Cette année, les bénéfices du gala seront reversés à l'Institut du Cerveau, afin de soutenir la recherche sur les maladies neurologiques.
Envie de soutenir cette belle cause et de venir encourager nos danseuses ?

**La billetterie est ouverte** :
https://www.helloasso.com/associations/art-dance-mexy/evenements/gala-de-charite-3-0-i-art-dance-mexy"

# MEMO-FRIGO

| | | | |
|---|---|---|---|
| VENDREDI 06 NOV. | Repas dansant TELETHON<br>20h15 - Salle des Fêtes de Fèves | SAMEDI 28 NOVEMBRE | Théâtre - 20h - Salle des fêtes<br>"On purge bébé" de Feydeau |
| MERCREDI 11 NOV. | Commémoration du 11 Novembre<br>9h - Monument aux Morts - Fèves | WEEK-END 28/29 NOVEMBRE | Marché de Noël - TELETHON<br>Salle des Fêtes de Fèves |
| DIMANCHE 15 NOV. | 2 AS - Repas dansant "Choucroute"<br>12h - Salle des Fêtes de Semécourt | VENDREDI 04 DECEMBRE | Lancement des illuminations de Noël<br>18h - Parvis de la Mairie |
| SAMEDI 21 NOV. | Concert - "Harmonie Renaissance"<br>20h - Eglise de Semécourt | SAMEDI 12 DECEMBRE | Marché de Noël - STRASBOURG<br>Départ à 8h30 devant la Mairie |

**Kaffeeklatsch**
14h30 - Salle des fêtes

- 04/11/2026
- 18/11/2026
- 25/11/2026
- 02/12/2026
- 09/12/2026
- 16/12/2026
- 23/12/2026

Sous réserve d'impératif d'occupation de la salle des fêtes

NOVEMBRE - DECEMBRE 2026

# Informations MUNICIPALES SEMECOURT

## EDITO

Madame, Monsieur, chers Semécourtois,

L'automne s'est installé dans notre village, avec ses belles couleurs, tandis que la nature reprend peu à peu ses droits après un été capricieux.
Si vous avez subi des dégâts lors des récents événements climatiques, merci de compléter la fiche "Recensement sinistres/Sécheresse" jointe avant le **27 novembre 2026** : elle nous permettra de constituer le dossier de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

La vie communale a repris son rythme, avec de nombreux projets et rendez-vous qui témoignent de l'engagement de chacun au service du collectif. Le 13 octobre, le conseil municipal a adopté le plan communal de sauvegarde (PCS), un outil essentiel pour anticiper les risques, organiser les secours et mieux protéger la population en cas d'événement majeur. Il vous sera présenté dans les prochains mois.

La commune accueille plusieurs stagiaires, aux espaces verts comme au secrétariat : une belle occasion de leur faire découvrir nos métiers.
Le conseil municipal des jeunes, accompagné d'élus, a vécu une journée exceptionnelle à Paris le 28 octobre : visite du Sénat, déjeuner sur place, puis découverte de la capitale en bateau-mouche. Une très belle expérience citoyenne.

Vous avez aussi pu constater la transformation de la place de la République. Un grand merci à nos agents communaux pour leur travail patient et soigné.

Merci également aux bénévoles d'Octobre Rose, et à celles et ceux qui s'engageront prochainement pour le Téléthon : votre générosité est précieuse.

Je vous donne rendez-vous le **vendredi 4 décembre à 18h** pour le lancement des illuminations de Noël sur le parvis de la Mairie, et le **samedi 12 décembre** pour notre sortie au marché de Noël de Strasbourg, quelques places sont encore disponibles. Deux belles occasions de partager la magie des fêtes de fin d'année.

À l'approche de 2027, toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter de très belles fêtes, dans la joie et le partage avec vos proches.



Bien chaleureusement,
Votre Maire,
Matthieu Pilon

MAIRIE DE SEMECOURT - 3 place de la République, 57280 SEMECOURT - Tél. : 03.87.51.12.56 – accueil@mairie-semecourt.fr
Directeur de la publication : Matthieu PILON – dépôt légal : Octobre 2026
Imprimé par COJFA - Imprimerie associative - 1 rue du Coëtlosquet, 57000 METZ

# NOTRE VILLAGE

## INSTALLATION DE DEUX DÉFIBRILLATEURS CONNECTÉS

La commune vient d'acquérir 2 défibrillateurs automatisés externes (DAE) installés à des points stratégiques du village : l**a mairie et la salle des fêtes.**

**Pourquoi avoir choisi des appareils connectés ?**
Ces équipements **surveillent leur propre état** (niveau de la batterie, usure des électrodes, autotests réguliers). En cas d'anomalie, une alerte est automatiquement envoyée au responsable de la maintenance. C'est pour nous l'assurance que les appareils seront opérationnels le jour où une urgence surviendra.

**Pourquoi une installation en extérieur ?**
Fixés sur les façades extérieures des bâtiments, ces défibrillateurs restent accessibles **24h/24 et 7j/7**, même lorsque la mairie ou la salle des fêtes sont fermées..

**L'appareil est utilisable par tous,** sans formation préalable. Il suffit de suivre les instructions vocales étape par étape. Soyez rassuré : le défibrillateur ne déclenchera un choc que si cela est strictement nécessaire.

Pour que chacun se sente serein face à l'urgence, **une session de formation à l'utilisation des DAE sera dispensée en 2027** à l'attention de tous les habitants intéressés.

# GROUPEMENT D'ACHATS

Comme en juillet dernier, nous vous proposons de bénéficier de prix d'achat compétitifs grâce à une **commande groupée de FUEL.**

Si cette démarche vous intéresse, merci de nous indiquer, **avant la fin du mois de novembre,** la quantité souhaitée par courriel à l'adresse suivante :
claude.mio@mairie-semecourt.fr.

**Les prochaines étapes :**

1. En décembre, nous consulterons les fournisseurs et vous communiquerons le prix ferme.
2. Si l'offre vous convient, vous confirmerez votre commande.

Nous vous transmettrons alors les modalités de livraison.

# RAMASSAGE DES BRANCHAGES EN FAGOTS

Le ramassage sera effectué par les employés communaux **le 26 novembre dès 8h30**

Merci de bien vouloir les déposer **la veille au soir** devant chez vous. Ils ne doivent pas gêner la circulation des piétons, des poussettes ou des personnes à mobilité réduite.

**Seuls les branchages liés par ficelles ou cordes seront ramassés.** Les branchages en vrac dans des sacs, les herbes de tonte ne sont pas admis.

# URBANISME

## AUTORISATIONS D'URBANISME

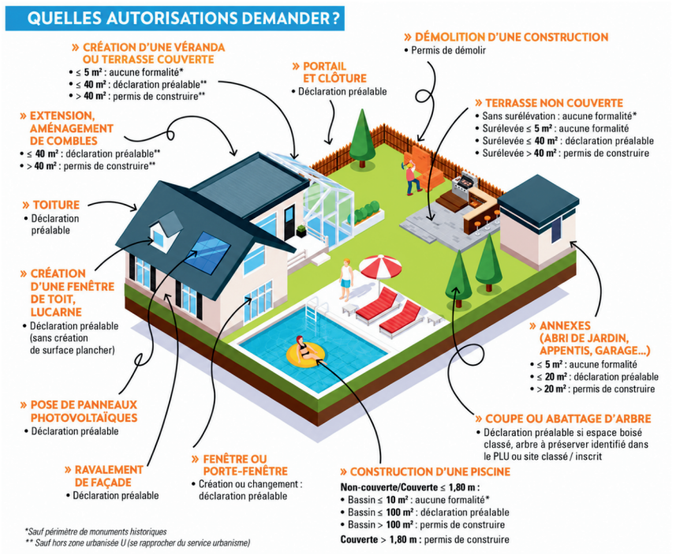
La délivrance d'une **autorisation d'urbanisme** permet à la commune de vérifier que les travaux sont conformes aux règles d'urbanisme. Elles doivent être déposées **AVANT** de commencer des travaux.

En fonction du type de projet et du lieu, il faut déposer une

- **demande de permis** (permis de construire, d'aménager...)
- ou une **déclaration préalable de travaux**.

Ainsi, avant de commencer les travaux, il est recommandé de demander un certificat d'urbanisme pour obtenir des informations sur le terrain faisant l'objet de travaux.

https://www.semecourt.fr/urbanisme/




# SUBVENTIONS AUX HABITANTS

## AIDE DU SIEGVO POUR LA MISE EN PLACE D'UN ADOUCISSEUR D'EAU

Le **SIEGVO** distribue une eau de qualité à l'ensemble de ses abonnés. Néanmoins, cette eau présente une dureté importante

Une aide à la mise en place d'un adoucisseur pour les particuliers a été décidé, elle sera de **10 % du montant des travaux d'installation** réalisés par un professionnel **plafonnée à 2 000 € soit une aide maximum de 200 €.**

La demande de subvention est également disponible sur le site de la commune dans la rubrique « subventions aux habitants ».
Les dossiers complets reçus seront soumis à l'avis du bureau du comité directeur et le demandeur sera informé de la suite donnée à sa demande.

## AIDE COMMUNALE AUX FRAIS DE CHAUFFAGE

La commune **renouvelle son aide aux frais de chauffage** en faveur des foyers les plus modestes.

Lors d'un prochain conseil municipal, il sera proposé de **revaloriser cette aide, ainsi que le quotient familial,** afin de tenir compte de l'inflation enregistrée depuis 2019, année de leur fixation.

**Qui peut en bénéficier ?**
L'aide dépend du quotient familial, c'est-à-dire le revenu fiscal de référence divisé par le nombre de parts de votre foyer fiscal.

**Les nouveaux montants et les dates de dépôts des dossiers vous seront communiqués dans la prochaine édition du bulletin municipal.**

# SECURITE

## CASQUE OBLIGATOIRE EN TROTTINETTE ÉLECTRIQUE DÈS LE 1ER NOVEMBRE

Par arrêté préfectoral CAB/DS/PSR n° 36 du 16 octobre 2026, **le port du casque devient obligatoire** dans toute la Moselle **à compter du 1er novembre 2026** pour les conducteurs de **trottinettes électriques, hoverboards, gyropodes et monoroues**.
Le casque doit être conforme à la réglementation et correctement attaché.
En agglomération, **l'absence de casque est sanctionnée par une amende de 35 €.**

**Les autres règles à retenir :**

- Âge minimum : 14 ans.
- Une seule personne par engin, sans passager.
- Téléphone interdit pendant la conduite.
- Circulation interdite sur les trottoirs.

PARENTS, VEILLEZ À ÉQUIPER VOS ADOLESCENTS A PARTIR DE CETTE DATE.
(SI CE N'EST PAS DÉJÀ FAIT 😊)

UN CASQUE NE SUPPRIME PAS LE RISQUE,
MAIS IL PROTÈGE LÀ OÙ LES BLESSURES SONT LES PLUS GRAVES.

# CADRE DE VIE

## PRIX POUR L'EMBELLISSEMENT DES HABITATIONS ET DES JARDINS

Fin août, la commission Cadre de vie et Environnement a parcouru le village afin d'apprécier les espaces qui contribuent à l'embellissement de Semécourt.

**L'objectif est de valoriser toutes les initiatives : jardins, balcons, façades et habitations fleuries ou aménagées avec soin.**
Le jury a évalué la qualité des aménagements, le soin apporté à l'embellissement et leur intégration dans le cadre de vie, indépendamment de la superficie des espaces ou des moyens financiers engagés.

La notation s'est appuyée sur **plusieurs critères,** afin de récompenser **les efforts et la créativité** de chacun au service d'un village toujours plus agréable à vivre.
La commission a également tenu compte de l'été exceptionnellement chaud de cette année, qui a rendu l'entretien et la préservation des espaces végétalisés particulièrement difficiles.

**Les heureux gagnants seront invités à recevoir leur prix, le 1er Décembre à 18h30 à la Mairie**